

JIM

Rénovation urbaine
du Perrier : les
chantiers fleurissent

Page 5

© Lucien Fortunati - Photographie d'archives

Zoom sur les frontaliers



Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux

Jeudis 25 mars et

29 avril : 18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'hôtel de ville (bureau de l'Opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture

lundi, mercredi & jeudi : 9h-12h/13h30-17h,

mardi : 9h-12h /15h-18h,

vendredi : 9h-17h sans interruption,

samedi : 9h-12h

- Bibliothèques :
 - Pierre Goy 04 50 95 89 09
 - Jeunesse Perrier 04 50 37 74 12
 - Romagny 04 50 38 97 04
- Conservatoire de musique d'Annemasse 04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois 04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie) 04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain 04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King 04 50 87 12 83
- MJC Centre 04 50 92 10 20
- MJC Romagny 04 50 92 64 97
- MJC Sud 04 50 37 74 10
- Comité des fêtes 04 50 38 85 25
- Maison des sports 04 50 84 59 10
- Office municipal des sports 04 50 92 87 45
- Piscine municipale 04 50 92 08 40
- Annemasse Agglo 04 50 87 83 00
- Office de tourisme 04 50 95 07 10
- Sécurité sociale 3646
- Bus TAC 0800 1000 74
www.reseau-tac.fr
- Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10
- Mission locale 04 50 95 20 50
- ANPE 04 50 37 27 08
- ASSEDIC 3949
- Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70
- Médiateurs de nuit 04 50 92 16 16
- Déchetterie des Grands Bois 04 50 38 04 62
- Police secours 17
- SAMU 15
- Pompiers 18
- Police nationale 04 50 95 44 50
- Police municipale 04 50 87 04 80
- Gendarmerie 04 50 92 11 66
- Hôpital Annemasse Ambilly 04 50 87 47 47
- Clinique de Savoie 04 50 95 41 41
- SOS Enfance maltraitée 119 *
- Accueil des sans-abri 115 *
- Centre antipoison 04 72 11 69 11
- SIDA info-service 0800 840 800 *
- Dépannage EDF 0810 33 30 74
- Dépannage GDF 04 50 37 72 72

Journal d'Informations Municipales Mars/Avril 2010



JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est à dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Conception : A-G-A
Impression : Imprimerie des Deux-Points
Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Mars 2010 Tirage : 21 000 exemplaires

Annemasse express

**DÉCEMBRE
JANVIER, FÉVRIER
2010**



1 - 18 décembre

La nouvelle convention « Scène Rhône-Alpes » entre la Région et Château Rouge a été signée en présence d'Yvon Deschamp, conseiller régional délégué à la culture, Christian Dupessey, maire d'Annemasse, Jacques Maugein, directeur de Château Rouge et Alfred Le Renard, président de l'association du Relais culturel.

2 - 18 décembre

Lors de la traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours de fleurissement ouvert aux particuliers et aux commerçants, les lauréats ont été récompensés pour leur travail fourni cet été. Cette annonce fait suite à la visite du jury le 4 août dernier.



3



3 - 11 et 15 janvier

18 médaillés ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux au personnel. Le nouveau logo de la Ville, accompagné par son slogan : « Annemasse à vivre ensemble », a été présenté à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire aux associations, institutions et à la population.



4 - Du 21 janvier au 27 février

Du 21 janvier au 27 février 2010, 8 % de la population annemassienne a été recensée. Les résultats sont en ligne sur le site de la Ville : www.annemasse.fr. Depuis 2004 pour les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement de la population est annuel.



5 - 13 février

Le bal folk terminant l'atelier danse folk du Conservatoire de musique folk proposé aux enfants et adultes en janvier et février a remporté un vif succès et a réuni 170 personnes.





Vers un budget 2010 rigoureux sans augmentation des impôts locaux

Le débat d'orientation budgétaire, qui s'est déroulé lors du dernier conseil municipal, a permis de montrer que les efforts de tous avaient eu des résultats positifs et que la gestion financière de la Ville était des plus rigoureuses. Deux chiffres pour le démontrer. Alors que durant les deux années précédentes, les recettes étaient en baisse et les dépenses de fonctionnement augmentaient plus rapidement, en 2009 l'écart est redevenu positif. Les recettes ont été supérieures de 2,37 % aux dépenses. Ce qui a permis dans le même temps de reconstruire notre capacité d'emprunt pour les années à venir sans endetter la Ville. La dette s'élève aujourd'hui à un peu plus de 500 € par habitant ce qui est inférieur de moitié à l'endettement moyen de villes semblables. (1)

Les efforts demandés à tous ont donc eu des résultats. L'augmentation sensible des impôts locaux en 2009 a permis de compenser les pertes de recettes dues à la crise (taxes du casino en baisse ; faiblesse de l'immobilier...). Les « fonds genevois » (2) ont été en hausse. Et, alors que nous avons voulu maintenir des services de qualité pour tous les Annemassiens et que de nouveaux besoins apparaissent (groupe scolaire Saint-Exupéry, Maison des sports), un effort conséquent d'optimisation du fonctionnement a permis de limiter les dépenses.

Merci à tous les Annemassiens, merci à tous les services de la Ville.

Le budget 2010 sera présenté en mars. Nos priorités sont claires : la jeunesse et en particulier la petite enfance ; les personnes en difficulté pour les aider à combattre les effets de la crise ; l'attractivité de la Ville pour développer l'emploi. Nous poursuivrons une politique de rationalisation des dépenses pour les services municipaux en approfondissant, avec les personnels, l'évolution de l'organisation

de la mairie. Nous étudierons une meilleure prise en compte des ressources des familles dans les tarifs des services à la population. Avec nos partenaires, nous irons ensemble vers une meilleure définition de leur rôle donc de leurs besoins. Et nous respecterons nos engagements. (3) Car la rigueur de gestion n'empêche pas l'ambition, bien au contraire. Nous devons être prêts sur tous les grands projets, qu'il s'agit de les étaler dans le temps : place de la Libération ; rénovation urbaine ; piscine ; aménagements urbains (autour du bus à haut niveau de service, piétonnisation ; Chablais Parc ; place de la Gare) ; la MJC Romagny ; Château Rouge ; un terrain synthétique au stade Jeantet et la perspective d'une nouvelle école. Budget dynamique et rigoureux donc. Après les efforts consentis en 2009, ce budget devra maintenir la pression fiscale au niveau actuel. Pour ne pas ajouter aux difficultés vécues par les Annemassiens et liées à la crise, notamment au chômage en forte hausse dans notre bassin, il n'y aura pas d'augmentation des impôts communaux cette année.

Le « **Vivre Ensemble** » c'est aussi cela : faire des efforts équitablement répartis quand il le faut et faire partager à tous les retombées d'une bonne gestion.

Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse

1) On est bien loin, toute proportion gardée, du déficit public abyssal annoncé par le gouvernement.

2) Voir dossier dans ce JIM

3) En particulier pour la Petite Enfance : au 1^{er} septembre 2010 ouverture de vingt places de crèches supplémentaires et augmentation de la capacité d'accueil par les assistantes maternelles dont le statut a été revalorisé.

Pages 9 à 12

Dossier

■ Zoom sur les frontaliers

Page 4

Les chantiers

- Lancement du chantier de l'Etoile Sud-Ouest
- L'avenir du Brouaz, un enjeu « vert »

Pages 5 à 8

La vie quotidienne

- Rénovation urbaine du Perrier, les chantiers avancent !
- Annemasse labellisée Ville Internet 2010
- Un gardien au Parc Montessuit
- Accompagner un proche atteint de la maladie d'Alzheimer
- Premier bilan pour les passeports biométriques

Page 13

Agenda 21

- Création d'un écoquartier à Château-Rouge

Page 14

Agglomération

- Le futur hôtel d'agglomération dévoilé

Page 15

Jeunesse

- Rendez-vous le 15 mai pour la 2^e édition d'URBAN MASS'

Pages 16 et 17

Culture

- Hommage à Boris Vian par Jérôme Savary
- Littérature Jeunesse : quoi de neuf ?
- Le folk blues africain de Victor Démé
- L'histoire de l'Annexion à Annemasse

Pages 18 à 21

Sorties

- L'agenda des sorties de mars et avril



Quartier Étoile Sud-Ouest Le premier édifice bientôt en chantier

Le nouveau quartier d'affaires connaît le début de sa seconde phase de travaux avec le lancement du chantier de **L'Etoile du Sud**, premier bâtiment exemplaire, sous maîtrise d'ouvrage SED Haute-Savoie.

Directement relié à la gare et aux futures offres de transports collectifs (CEVA, tramway et bus à haut niveau de service), le quartier de l'Étoile Sud-Ouest dévoile progressivement sa future configuration. Premier des édifices, l'Étoile du Sud dédié aux services et construit sous la maîtrise d'ouvrage de SED Haute-Savoie répond à un cahier de prescriptions architecturales et environnementales exemplaires. D'une surface de 3 800 m² SHON, la conception du bâtiment traduit en actes

les principes du développement durable :

- un bâtiment **chauffé** par un réseau de chaleur relié à la chaufferie bois qui alimentera tout le quartier,
- une **isolation** thermique particulièrement performante grâce à sa façade extérieure, composée de deux strates au milieu desquelles est insufflé un mélange de laine de bois et de fécule de pomme de terre,
- un **rafraîchissement** obtenu par la circulation dans les plafonds, de l'eau de la nappe phréatique restant à une tem-

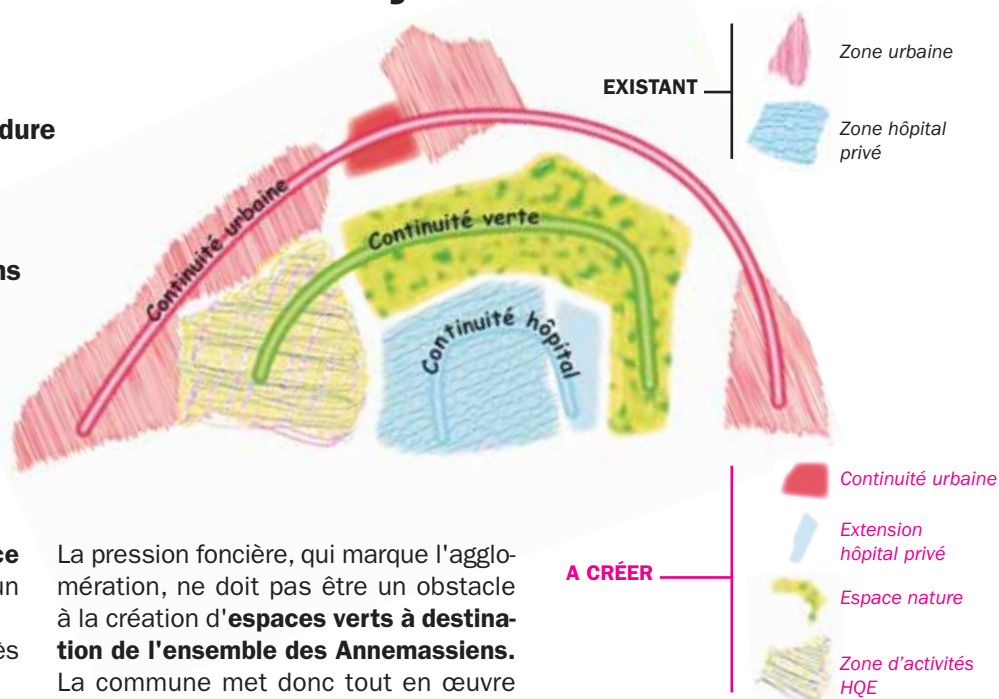
pérature de 13°C toute l'année.

Le dispositif sera complété par des verres de façade à très fort filtrage du rayonnement solaire, afin d'éviter une surchauffe en période estivale. Enfin la toiture sera dotée de panneaux solaires sur une surface de 400m².

Les travaux débuteront en mars 2010 et devraient s'achever courant avril 2011. Côté rue Coquand, SEMCODA lancera simultanément les travaux du programme résidentiel du nouveau quartier, comprenant 125 logements.

L'avenir du Brouaz, un enjeu « vert » pour la Ville

La Ville a engagé une procédure de révision simplifiée de son Plan local d'urbanisme en novembre dernier. Dans ce cadre, des réflexions sont lancées sur l'avenir du quartier du Brouaz.



Elles ont pour objectifs :

- la création d'un **important « espace nature »**, comportant notamment un grand parc,
- la création d'une **zone d'activités** à très forte intégration environnementale,
- la création d'une **continuité urbaine** au nord du secteur du Brouaz.

Le Brouaz représente un enjeu très important pour la Ville, mais aussi pour toute l'agglomération.

Avec une superficie de 12 hectares, c'est le dernier grand espace **non encore urbanisé** d'Annemasse.

La pression foncière, qui marque l'agglomération, ne doit pas être un obstacle à la création d'**espaces verts à destination de l'ensemble des Annemassiens**. La commune met donc tout en œuvre pour développer un **grand espace de respiration** attractif qui profitera à tous. Cette révision du Plan local d'urbanisme laisse une large place à la concertation. Ainsi, ces objectifs, présentés à l'assemblée générale des conseils consultatifs le 15 décembre 2009, ont reçu un accueil très positif des habitants.

Vous souhaitez faire une remarque ou un commentaire sur ce projet ?

Un registre est à votre disposition à l'hôtel de ville aux jours et heures d'ouverture au public.

**POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 00
atelier.urbanisme@mairie-annemasse.fr**

Rénovation urbaine du Perrier : les chantiers fleurissent



Les chantiers lancés dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier du Perrier sont bien engagés. Les immeubles commencent à sortir de terre. Tour d'horizon des travaux en cours.

Projet « Pralère » Haute-Savoie Habitat

Logements « Pralère »

Les travaux de Haute-Savoie Habitat concernant les 35 nouveaux logements rue du Pralère ont débuté en mai 2009. La livraison de ces trois bâtiments est prévue pour le dernier trimestre 2010. Actuellement, le sous-sol commun des bâtiments A et B est terminé, les entreprises travaillent sur les étages de ces deux bâtiments. Les travaux du dernier bâtiment C débuteront dès mars 2010. L'accès au bâtiment C se fera par la rue de la Côte, contrairement aux bâtiments A et B dont l'entrée est située rue du Pralère. Afin de sécuriser les déplacements, ces deux rues feront l'objet de travaux importants réalisés par la Ville.

Parc urbain du Pralère

Pour ce parc, les habitants ont exprimé leur volonté d'un espace simple et naturel. Suite aux différentes réunions de concertation, la Ville et les habitants ont élaboré, ensemble, le plan du parc. Le parc du Pralère proposera ainsi un espace pique-nique et une aire de jeux pour les jeunes enfants, tout en réservant un vaste espace engazonné pour les jeux de ballons et autres activités ludiques.

Logements « Rue des Vergys »

Dans un souci de mixité, les nouveaux logements sociaux se construisent également en dehors de la ZUS du Perrier. Le chantier du bailleur Halpades va démarrer sur le terrain « Rue des Vergys » dans le quartier de Romagny. 30 appartements devraient être terminés pour fin 2011, pour reloger les habitants de la barre des Gémeaux à Château Rouge.

Logements « Entrée de Quartier »

Le permis de construire pour les terrains « Entrée de Quartier » a été délivré fin octobre 2009. Le démarrage des tra-



vaux pour les 44 logements sociaux est programmé au printemps 2010.

Les logements aux nouvelles normes environnementales bénéficieront d'un cadre agréable, tout en étant proches du centre-ville. Ils sont réalisés par Haute-Savoie Habitat et accueilleront une partie des locataires de la barre JB Charcot, située à Livron.

Logements « Pré des Moutons »

Situés le long de la partie déjà réalisée de l'avenue Lucie Aubrac, dans un secteur pavillonnaire, ces terrains accueilleront un total de 51 logements en R+2 et R+3. La maîtrise d'ouvrage des opérations est répartie entre les bailleurs Haute Savoie Habitat et Halpades. Les demandes de permis de construire sur ces terrains baptisés « Pré des Moutons » ont été déposées fin décembre 2009. Les dossiers sont donc en cours d'instruction.

Travaux groupe scolaire La Fontaine

Les travaux prévus par la Ville, sur le groupe scolaire La Fontaine dans le cadre du programme ANRU (Agence nationale

47 millions d'euros de travaux

Le programme de rénovation urbaine du quartier du Perrier est lancé depuis le 16 octobre 2009, date de signature de la convention qui a permis de démarrer les 47 millions d'euros de travaux prévus pendant 5 ans. Ces travaux sont financés par les maîtres d'ouvrage, à savoir la Ville, les bailleurs sociaux (Halpades et Haute-Savoie Habitat), Annemasse Agglo, les financeurs, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), la Région Rhône-Alpes, le Département, la Foncière Logement, la Caisse des dépôts et consignations et le CILSE, soit un total de 18 millions d'euros de subventions.

pour la rénovation urbaine) démarrent en février 2010. Les travaux se poursuivront également en 2011 puis 2012.

Annemasse, labellisée ville internet 2010

Pour la première fois cette année, la Ville d'Annemasse s'est inscrite pour participer au label « Ville Internet 2010 ». La remise du label s'est déroulée le 15 décembre 2009 à Paris, en présence de plus de 400 élus et représentants des collectivités locales de toute la France.

Annemasse a été labellisée Ville Internet 2010 et a obtenu trois arobases (sur cinq maximum).

Le label « Ville Internet » est décerné depuis 1999 aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leurs usages citoyens. Il est symbolisé par des arobases (entre 1 et 5) figurant sur les panneaux d'entrée de ville.

Ce label distingue la politique mise en œuvre pour développer des usages citoyens et publics de l'internet et des réseaux numériques.

C'est le travail quotidien pour construire un ensemble de services que le jury du label « Ville Internet » récompense : l'accès public à internet, les dispositifs d'expression citoyenne pour la démocratie locale, l'accès aux droits, l'administration en ligne, le déploiement des technologies vers les communautés éducatives, les pratiques liées au patrimoine et à la culture...

www.annemasse.fr

Créé en 1999, ce site permet à l'internaute (en moyenne 22 000 visiteurs par mois) de trouver des informations mises à jour en permanence... celles concernant directement sa vie quotidienne (offres d'emploi de la Ville, démarches administratives, services municipaux, etc...), mais aussi l'actualité de la commune (comptes rendus des séances du conseil municipal, grands projets, agenda des sorties, etc...). D'autres rubriques s'adressent davantage aux professionnels (associations de commerçants et artisans, locaux commerciaux disponibles, appels d'offres pour les marchés publics, etc...). Les pages les plus consultées sont : accueil du site/actualités, plan de la ville, numéros utiles et d'urgence, agenda.

Sont également remarquées par le jury, les initiatives particulières en matière d'insertion, de démocratie locale et de développement durable ainsi que l'utilisation de logiciels libres.

Outre son site internet, la Ville sous la houlette d'Éric Peugniez, conseiller municipal, délégué aux technologies de l'information et de la communication, et de Marie-Claude Gastinel, responsable du service économie/TIC a également mené d'autres actions, aussi bien en faveur des usagers que pour son usage interne. Ainsi, **deux bornes d'accès à internet ont été installées dans des lieux publics.**

La première dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville et la seconde dans le centre commercial du quartier du Perrier. Ces équipements permettent au public d'accéder au site de la Ville et à celui de service-public.fr. Plus récemment et dans le cadre de son Agenda 21, la **Ville a mis en ligne son propre site dédié au co-voiturage** qui sera bientôt ouvert à tous les Annemassiens proposant ou recherchant des trajets en co-voiturage.

Depuis 2004, les postes informatiques des agents municipaux sont équipés de logiciels libres (bureautique avec Open-Office, courrier électronique avec Thunderbird, internet avec Firefox).

Parallèlement, la Ville adhère à l'ADULACT (Association des utilisateurs de logiciels libres pour les collectivités territoriales), contribuant ainsi à la mutualisation et la mise à disposition des ressources créées dans les collectivités. De la même manière, la Ville soutient le développement du très haut débit en Haute-Savoie.

Autre projet en cours de réalisation : la mise en place d'un logiciel collaboratif professionnel gratuit, « EGroupware », comprenant plusieurs applications permettant de gérer les contacts, rendez-vous, tâches... liés à son activité.

L'obtention du label « Ville Internet » représente pour la commune un encouragement pour étoffer plus encore les informations accessibles en ligne et développer les télé-services.

Le site internet communal a en effet pour objectif d'accroître les services en ligne, afin notamment de simplifier les démarches, d'éviter les déplacements et de satisfaire dans des délais plus courts les demandes des usagers. La mise en œuvre de tels services de délivrance de documents, d'inscription... s'impose aujourd'hui comme un nouveau défi que souhaite relever la Ville.





Un gardien au parc Montessuit

Suite à la restructuration complète du parc Montessuit, la Ville a créé un poste de gardien de parc. Olivier Devoize l'occupe, depuis début janvier 2010.

De formation administrative, Olivier Devoize a commencé sa carrière dans la police municipale en 2007, après s'être aperçu que ses études ne correspondaient pas à sa personnalité. Après quelques années à veiller à la tranquillité publique, il s'est porté candidat pour assumer les responsabilités de gardien du parc Montessuit. Il partagera son temps entre ce dernier et celui de la Fantasia.

Sa mission principale est de faire respecter le règlement des parcs et de rendre ces espaces accueillants pour tous les usagers. Même s'il est muni d'un sifflet pour rappeler les usagers à l'ordre, par exemple pour repousser les chiens aux portes du parc Montessuit, il privilégie le dialogue avant tout.

Sur son calepin, il note également tous les dysfonctionnements et les signale aux services municipaux.



Enfin, il se tient à la disposition du public pour répondre à ses diverses interrogations.



Comment accompagner au quotidien un proche atteint de la maladie d'Alzheimer

L'association Regar propose différentes actions en direction des malades atteints de cette maladie et de leurs proches pour ne plus se sentir seul : rencontres avec des professionnels qui sont là pour conseiller, orienter, trouver les aides adaptées, permettre des échanges, et avec des familles vivant les mêmes problèmes au quotidien.

Les instants d'accueil en partenariat avec Alzheimer Haute-Savoie sont un lieu d'échanges, de convivialité et d'écoute, réservé aux malades, et un temps de répit pour les proches. Dans ce groupe, les questions sur la maladie ne sont pas abordées. La rencontre se fait autour des souvenirs, de la convivialité, de jeux, d'activités manuelles, de dégustations, de musiques, de lectures... , selon les envies des personnes présentes.

Les instants d'accueil ont lieu **une fois par semaine le lundi de 14h à 17h, tout au long de l'année au Club du Perrier (15, avenue de Verdun).**

Le groupe d'entraide pour les proches en partenariat avec Alzheimer Haute-Savoie **propose un cycle de 6 séances** de 2h pour échanger sur les questions précises que vous pouvez vous poser, vous orienter dans vos démarches, vous donner des outils sur des thèmes préalablement établis pour chaque séance. Vous pourrez ainsi partager, échanger avec d'autres familles. Ce cycle est co-animé par la coordinatrice de REGAR et la neuropsychologue d'Alzheimer Haute-Savoie. Il a lieu plusieurs fois dans l'année selon la demande, **à Annemasse, au Club de l'Etoile (3 rue Aristide Briand) les mardis de 14h à 16h.**

Le séjour vacances (5 jours et 4 nuits) est réservé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou troubles apparentés), accompagnées par des professionnels-bénévoles.

Les objectifs de ce séjour sont de retrouver du plaisir à être ensemble, faire des activités sortant de l'ordinaire, maintenir ou rétablir un lien social, prévenir les situations d'isolement tout en ménageant **un temps de répit aux aidants naturels.**

POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 39 89 25
Rendez-vous auprès de Regar
(du lundi au samedi matin)
Foyer-logement L'Eau vive (1^{er} étage)
2, place du Jumelage

Fête foraine de printemps

Du samedi 27 mars au dimanche 4 avril, Annemasse accueille, comme chaque année au printemps, la fête foraine sur la place Clemenceau. Les commerçants du marché étant regroupés sur la place des marchés depuis début janvier 2010, les marchés du mardi 30 mars et du vendredi 2 avril auront lieu simultanément à la fête foraine.

Forum de l'emploi et de l'égalité des chances

Dans le cadre des actions mises en place en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations, la Ville a décidé de reconduire cette année le Forum de l'emploi et de l'égalité des chances. Il sera organisé le **mardi 27 avril au complexe Martin Luther King** à Annemasse.

L'objectif de cette journée est de permettre aux entreprises volontaires d'être présentes dans un même espace public afin de proposer des offres concrètes aux personnes en recherche d'emploi.

Renseignements : Service Economie
04 50 95 07 56

www.mairie-annemasse.fr/forumemploi

Elections régionales

Les élections régionales se dérouleront les **14 et 21 mars de 8h à 18h**. Le projet de réforme portant sur la création du conseiller territorial entrainera la concomitance des renouvellements des conseils généraux (Département) et des conseils régionaux en mars 2014. Le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 sera donc de 4 ans et celui des conseillers généraux élus en 2011 de 3 ans.

www.interieur.gouv.fr

Solidaires avec Haïti

Le Conseil municipal a voté une aide d'urgence de 3000 € aux ONG Action Contre la Faim et Fondation de France, ainsi qu'au Groupement d'Interventions et de Secours de Haute-Savoie. Château Rouge aussi se mobilise en faveur d'Haïti. Le centre culturel reversera une partie des recettes du spectacle « Thérèse en Mille Morceaux » présenté le 30 mars.

Cette pièce de théâtre raconte l'histoire de Thérèse, héritière des traditions d'une aristocratie décadente et appauvrie en Haïti, qui est en proie au désordre causé par l'éveil de voix intérieures qui lui apportent la révolte.

Tél. 04 50 43 24 24



Premier bilan pour les passeports biométriques

Depuis mai 2009, la Ville est chargée par l'Etat, d'enregistrer les demandes et de délivrer les nouveaux passeports biométriques aux usagers, quel que soit leur lieu de résidence.



En huit mois d'activité, la station d'Annemasse a enregistré 2488 demandes de passeport biométrique. 52 % de ces dossiers seulement, émanaient de personnes habitant la commune, ce qui tend à illustrer le rôle d'Annemasse en tant que commune centre de l'agglomération.

La procédure imposée par ce nouveau dispositif est beaucoup plus complexe que les opérations incombant précédemment à la Ville. Le demandeur doit se présenter en mairie au moins trois fois au cours de l'établissement de son passeport biométrique. Résultat : le nombre des usagers reçus en guichet a progressé de plus de 20 % par rapport

aux chiffres enregistrés en 2008.

Afin de faire face à cette affluence, depuis début décembre, une seconde station biométrique est venue compléter le dispositif. Elle permet une meilleure gestion des opérations d'enregistrement et de remise de titres.

Les délais d'attente sont par conséquent considérablement réduits. La Ville invite cependant toute personne ayant un projet de voyage à court ou moyen terme, à **anticiper ses démarches**, pour être sûre de disposer de son passeport avant la date de son départ.

NDLR : Dans l'agglomération, la commune de Ville-la-Grand a également été équipée d'un dispositif similaire.

La Fabrique de la Paix : apprendre à lutter contre ses préjugés

Pendant les Semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme, la Maison des sports d'Annemasse et le Centre aéré de la Bergue accueillent, en partenariat avec Annemasse Agglo, l'exposition « La Fabrique de la Paix ». Cette exposition interactive organisée par la Fédération des œuvres laïques (FOL) de Haute-Savoie propose aux adolescents de s'interroger sur les préjugés et sur les comportements qui causent ou apaisent les conflits.



A découvrir :

- **du 3 au 13 mars** à la Maison des sports, 14 avenue Henri Barbusse.
- **du 15 au 31 mars** au Centre aéré de la Bergue, 422 route de Thonon à Cranves-Sales

POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 39 30 37
Centre aéré de la Bergue
accueil@labergue.fr

DOSSIER

Zoom sur les frontaliers



Un Annemassien actif sur deux travaille en Suisse. A l'occasion du Salon des transfrontaliers qui a lieu chaque printemps au

complexe Martin Luther King et dont la Ville d'Annemasse est invitée d'honneur cette année, le JIM propose un zoom sur les frontaliers.

Dossier réalisé en collaboration avec le Groupement transfrontalier européen.

Photos Lucien Fortunati

Frontaliers genevois : près de 130 millions d'euros pour la France en 2009

Plus de **82 000 frontaliers** franchissent quotidiennement la frontière pour travailler dans le canton de Genève. Le nombre des frontaliers imposés à la source sur le canton de Genève comprend les frontaliers avec permis de travail (environ 53 000 actifs), ainsi que les Suisses et les doubles nationaux (près de 30 000).

Le canton rétrocède sur les impôts prélevés à la source des sommes conséquentes à la France.

Genève prélève chaque mois un impôt à la source sur le salaire des frontaliers. Quelque 600 millions de francs suisses tombent ainsi dans les caisses de l'état genevois chaque année. La rétrocession s'est élevée en 2009 à 97,98 M€ pour la Haute-Savoie (69 737 frontaliers) et à 30,94 M€ pour l'Ain (12 331 frontaliers). Les conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie reversent ensuite 60 % de cette somme aux communes, au prorata de leurs frontaliers. Pour 2009, la Haute-Savoie a réparti 58,8 millions d'euros aux 286 communes qui recensent au moins un frontalier.

Les communes concernées ne peuvent percevoir les fameux fonds frontaliers que si le frontalier s'est fait connaître auprès de la mairie de sa commune de résidence.

Fonds frontaliers genevois : une exception régionale

Chaque fin d'année, le canton de Genève rétrocède aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, 3,5 % de la masse salariale des travailleurs frontaliers. 60 % de ces fonds sont reversés aux communes, au prorata du nombre de frontaliers installés sur leur territoire.



Cette compensation financière, signée en 1973 découle d'un double constat.

Premièrement, le canton de Genève a choisi d'imposer les travailleurs frontaliers à la source. C'est son droit le plus absolu. Un choix que n'ont pas fait d'autres cantons helvètes, laissant la perception de l'impôt à la France.

Deuxièmement, les communes françaises doivent accueillir les frontaliers et leurs familles sans percevoir de compensation. En effet, les entreprises pour lesquelles ces frontaliers travaillent ne versent aucune taxe ou impôt à la France, elles sont à l'étranger.

En 1963, les travailleurs frontaliers, regroupés en association « le Groupement de l'Ain et de la Haute-Savoie » préconisaient la rétrocession d'une partie de l'impôt aux communes frontalières de résidence, ceci afin de ne pas être perçus comme une charge pour leur commune mais bien comme des travailleurs participant financièrement au développement de celle-ci.

En 1970, les maires des communes frontalières de la Haute-Savoie se sont réunis pour créer l'association des maires des communes frontalières. Elus français, suisses et représentants du Groupement des frontaliers ont pu obtenir un accord qui a le mérite d'éviter un écueil important : que l'impôt rétrocédé par Genève reparte à Paris. Les Genevois ayant fait pression pour avoir la garantie que les sommes versées resteront dans les départements frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Le 29 janvier 1973, un accord entre le Conseil fédéral suisse agissant au nom de la République et canton de Genève et le Gouvernement de la République française précise que Genève versera 3,5 % de la masse salariale perçue par les travailleurs frontaliers à la France qui remettra cette somme aux départements frontaliers.

En 1973, les signataires de l'accord n'imaginaient certainement pas que le phénomène frontalier connaîtrait une telle évolution. Le premier versement a été de 10 millions de francs suisses, il se monte à près de 130 millions aujourd'hui, soit treize fois plus ! Ces sommes ont permis aux départements et aux communes de disposer de moyens financiers pour assurer leur développement. La répartition de cette manne se fait pour 76 % au profit de la Haute-Savoie et 24 % de l'Ain.

En moyenne, chaque frontalier apporte directement à sa commune plus de 1 300 euros.

Outre l'aide apportée aux communes frontalières, ce système présente un autre avantage pour l'intégration des frontaliers dans leur canton de travail, ils y sont dorénavant contribuables par le biais de cette rétrocession. Mais il n'a pu exister que par la volonté du canton de Genève d'imposer à la source et par le nombre élevé des frontaliers. La rétrocession financière genevoise a favorisé grandement l'intégration des frontaliers de part et d'autre de la frontière. Elle a permis d'éviter les pièges du chacun pour soi, en croisant les intérêts.





Michel Charrat, président du Groupement transfrontalier européen, fait le point sur une année 2009 mouvementée.

« Les signes de reprise sont là en 2010 »

Pouvez-vous dresser en quelques mots un bilan de l'année 2009 pour les travailleurs frontaliers ?

Clairement une mauvaise année. La crise économique a touché l'économie de nos voisins, où elle a entraîné une hausse du chômage des résidents et des frontaliers. Actuellement, on compte environ 6 000 frontaliers au chômage en Haute-Savoie et dans l'Ain. Cette crise a aussi fait le lit des mouvements populistes qui ont évidemment utilisé à fond le rejet de l'étranger pour les campagnes de cet automne. Même si leur impact est relatif, ils ont réussi à créer un sentiment de malaise et de suspicion qui peut, à terme, pénaliser le développement de notre région.

Après une année noire, comment se présente 2010 ?

Heureusement, les signes de reprise dans l'économie suisse semblent se confirmer. Dans ce cas, les tensions devraient se réduire, à condition toutefois que les élus genevois expriment leur courage politique. Et le courage politique aujourd'hui, c'est de manifester clairement sa volonté d'œuvrer pour un vrai développement de

l'agglomération transfrontalière en maintenant évidemment le principe de libre circulation des personnes et des travailleurs.

Quel doit être le rôle du Groupement transfrontalier européen ?

Notre association va continuer à se battre pour éviter toute discrimination à l'encontre des frontaliers et pour œuvrer au développement de l'agglomération transfrontalière. Quant à nos 30 500 adhérents, ils savent combien leur association est utile pour répondre à leurs questions et résoudre leurs difficultés.



Vous êtes frontalier et n'avez pas informé la mairie de votre situation ?

Dans votre intérêt et dans celui du budget de la Ville, pensez à informer la commune.

En effet, sachez que cette démarche permet à la commune de bénéficier du reversement de vos cotisations au profit des structures communales (crèches, écoles et centre culturel).

Une simple déclaration par courrier, mail ou téléphone suffit.

Courriel : dg@annemasse.fr.

Tél. 04 50 95 07 00

76 % des frontaliers travaillant à Genève sont domiciliés en Haute-Savoie.

Ce chiffre a atteint un sommet historique : 69 737 pour la Haute-Savoie (en augmentation de 6,1 % par rapport à 2008).

Annemasse est la ville recensant le plus de frontaliers (7 471 frontaliers lui rapportent près de 6,3 millions d'euros).

Viennent ensuite les villes de

- Gaillard (3,7 millions d'euros pour 4 355 frontaliers)
- Saint-Julien-en-Genevois (2,7 millions d'euros pour 3 286 frontaliers)

Groupement transfrontalier européen, mode d'emploi

Le Groupement est né en 1963, à une époque où travailler en Suisse signifiait une absence de couverture sociale, d'assurance maladie, ou de garantie de retraite...

Ce Groupement transfrontalier européen a pour objectif de représenter et de défendre les populations transfrontalières de part et d'autre de la frontière entre la France et la Suisse. Le GTE s'étend de la Région Rhône-Alpes à l'Alsace,

en passant par la Franche-Comté.

Auprès de leur association, les adhérents frontaliers peuvent trouver toute l'information concernant leur statut spécifique, ainsi qu'une assistance juridique, sociale et fiscale.

Ils bénéficient en outre d'une défense juridique tant individuelle que collective. Grâce au service Emploi, ils peuvent déposer leur CV en ligne et consulter des offres d'emploi d'entreprises suisses.

Ils reçoivent 5 fois par an le « Frontalier magazine », ainsi qu'une newsletter mensuelle « Front@ligne », qui leur permet de s'informer sur les évolutions de leur statut, leurs droits, leur protection sociale et les actions menées par le Groupement.

Groupement transfrontalier européen
0 892 70 10 74 (0,337 € TTC/min.)
50, rue de Genève
www.frontalier.com

Travailler en Suisse, ce qu'il faut savoir

En 5 ans, grâce à la libre circulation des personnes instaurée entre la Suisse et l'Union européenne, le nombre de travailleurs frontaliers que ce soit sur le canton de Genève, de Vaud, de Neuchâtel ou du Jura a progressé de 26 %. Le nombre de frontaliers vivant à Annemasse suit la même courbe ascendante. Explications du statut si particulier du travailleur frontalier.

Est frontalier toute personne qui exerce une activité lucrative indépendante ou salariée, dans un pays différent de son pays de résidence et qui retourne au moins une fois par semaine à son domicile.

Le statut du travailleur frontalier a beaucoup évolué depuis l'entrée en vigueur, en 2002, de l'Accord de libre circulation des personnes, accord signé entre la Suisse et l'Union européenne. Depuis le 1^{er} juin 2004, le marché de l'emploi suisse s'est libéralisé. Les contrôles des conditions de salaire et de travail ont disparu, ainsi que la priorité du travailleur local. Désormais, tout Européen (des 15 premiers Etats membres de l'Union européenne, ainsi que de Malte et Chypre), trouvant un emploi en Suisse se voit attribuer automatiquement une autorisation de travail.

Les autorisations de travail

L'autorisation de travail, le permis G, reste obligatoire pour exercer une activité en Suisse, excepté pour les contrats de moins de 90 jours par an. Ces autorisations sont délivrées pour 5 ans. Le frontalier a la possibilité de changer d'employeur et de canton de travail quand il le souhaite. Il peut rentrer hebdomadairement à son domicile, créer une entreprise et posséder une résidence secondaire ou des locaux professionnels en Suisse.

Droit du travail et conditions d'emploi

Le droit du travail en Suisse se caractérise par une faible protection des salariés, notamment en matière de licenciement. Il prévoit une durée hebdomadaire de travail de 45 à 50 h. Dans les secteurs réglementés par une convention collective de travail (CCT), la moyenne hebdomadaire se situe aux alentours de 42 h. En matière de vacances, le droit du travail ne prévoit que 4 semaines par an. Les CCT ou le contrat de travail peuvent prévoir une durée plus grande. Pour le salaire, il n'existe pas, en Suisse, de salaire minimum. Les CCT, qui réglementent 40 % des secteurs d'activité, prévoient elles des salaires minimaux.

L'assurance maladie

Le travailleur frontalier est soumis à une législation particulière en matière d'assurances sociales.

En ce qui concerne l'assurance maladie, il est soumis au régime suisse de Sécurité sociale mais il peut demander à être exempté de l'assurance maladie suisse au profit de la sécurité sociale en France (régime CMU) ou d'une assurance maladie privée. La demande doit être faite

Chômage

En matière de chômage, le travailleur frontalier paye ses cotisations en Suisse, mais est ensuite indemnisé par la France, en cas de chômage total. Il est indemnisé selon la législation française, soit à hauteur de 57,4 % de son salaire annuel moyen. Attention, le frontalier en situation de chômage doit, à l'annonce de son licenciement, effectuer plusieurs démarches en France et en Suisse (auprès d'une Caisse de chômage en Suisse, auprès du Pôle Emploi en France, auprès de la CPAM pour sa couverture maladie en France).

La retraite

Les cotisations retraite sont versées en Suisse. Le système de retraite suisse est composé de 3 Piliers : l'AVS (Assurance vieillesse et survivants) qui constitue la retraite de base, le 2^e Pilier obligatoire ou LPP (prévoyance professionnelle) et le 3^e Pilier facultatif, retraite par capitalisation.

La fiscalité

En matière de fiscalité, la situation diffère d'un canton de travail à un autre. Dans le Canton de Genève, le frontalier sera imposé à la source, tandis que dans les autres cantons



dans un délai de 3 mois à compter du 1^{er} jour de travail. Attention, la couverture Sécurité sociale française, cesse dès le premier jour d'emploi en Suisse.

(Vaud, Jura, Neuchâtel), l'imposition s'effectuera en France. Dans tous les cas, le frontalier est tenu à une déclaration de ses revenus en France.

Salon des transfrontaliers



4-5-6 mars 2010

Organisé par le Dauphiné libéré, le salon se tient chaque année au printemps, au complexe Martin Luther King. Durant trois jours, une trentaine d'exposants vous attende et une dizaine de conférences est organisée pour faire le point sur tous les sujets concernant les travailleurs frontaliers et ceux qui veulent le devenir. Chaque demi-journée, des ateliers sur la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation pour la recherche d'emploi en Suisse sont proposés. Ils sont ouverts à tous, sans inscription préalable.



Château Rouge : vers un écoquartier annemassien

La création d'un écoquartier à Château Rouge est l'une des actions phares du Projet de renouvellement urbain et du programme Agenda 21 de notre Ville. Présenté au concours EcoQuartier 2008/2009 lancé par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), ce projet n'a pas été distingué au palmarès. Il a été retenu pour intégrer le Club opérationnel mis en place pour accompagner la réalisation et valoriser les projets justifiant d'une qualité significative sur les trois piliers du développement durable : l'environnement, l'économie et le social.

Un écoquartier est un aménagement urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit minimiser son impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie et la mixité des fonctions (travail, loisirs...). Les propositions techniques ne définissent pas à elles seules un écoquartier, même si ce sont souvent elles qui marquent les esprits : orientation des constructions, faibles besoins en énergie, utilisation de matériaux sains, panneaux photovoltaïques, mini-éoliennes, chauffage à partir d'énergies renouvelables, récupération des eaux de pluie, collecte pneumatique des déchets, connexion avec les réseaux de transports en commun...

Un écoquartier comprend évidemment la mise en place de ce type de solutions mais développe également, tout au long de sa réalisation puis de son existence, des objectifs d'intégration sociale et physique dans la Ville et dans son environnement proche. **C'est une nouvelle façon d'habiter, de vivre ensemble et de bâtir une conception partagée** via

une gouvernance qui implique l'ensemble des acteurs concernés : habitants actuels et futurs, promoteurs, maîtres d'œuvre, élus... Les premiers grands modèles d'écoquartiers ont une quinzaine d'années et nous viennent d'Allemagne, des pays scandinaves, des Pays-Bas...

En France, quelques réalisations existent déjà et de nombreux projets sont en cours, à des stades plus ou moins avancés. L'un des engagements du Grenelle de l'Environnement cible le développement de ces écoquartiers.

L'écoquartier de Château Rouge

La Ville, avec le projet de Château Rouge, s'inscrit dans cette dynamique. C'est l'un des secteurs les plus anciens de la ZUS du Perrier qui va devenir une des opérations exemplaires du programme ANRU. Cet écoquartier sera un véritable lien entre le centre-ville et le quartier du Perrier. Près de 400 logements, dont une partie sera issue de la reconstruction après démolition de barres existantes, le constitueront.

www.covoiturage-annemasse.fr

Ouvert à tous et gratuit, ce site a été prioritairement conçu pour les déplacements domicile-travail vers ou depuis l'agglomération annemassienne. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un court formulaire en ligne. Covoiturer c'est faire des économies de carburant et d'entretien de son véhicule en partageant les frais, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre, c'est limiter les embouteillages en réduisant le nombre de voitures sur les routes, et c'est aussi plus de convivialité en ne voyageant plus solitaire mais solidaire.

Projet Nesting

Prévention de la pollution intérieure

L'association WECF (Women in Europe for a Common Future), ONG dont le siège français est annemassien, porte un projet d'information et de sensibilisation du grand public et des professionnels de la petite enfance sur la pollution intérieure et ses impacts sur la santé des enfants : qualité de l'air, choix des matériaux de construction, du mobilier, du matériel de puériculture, des produits d'entretien... Le 10 décembre dernier, dans le cadre du programme d'actions Agenda 21, une vingtaine d'agents municipaux a bénéficié d'une demi-journée de formation.

Philippe Perrin, « seul éco-infirmier de France » comme il se définit lui-même, a ainsi pu présenter, avec beaucoup de pédagogie, les enjeux mais aussi les solutions pour prévenir les impacts de la pollution intérieure. L'objectif de ces formations est de diffuser les informations et conseils pratiques dans les structures municipales d'accueil d'enfants (crèches, CLAE...), afin de sensibiliser les agents mais aussi pour atteindre les parents usagers de ces structures. WECF organise également des ateliers parents en partenariat avec les MJC annemassiennes.



Plus de détails sur : www.projetnesting.fr

Semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril

Plusieurs événements seront proposés par la Ville. Tél. **04 50 95 07 18**

La concrétisation de ce projet est prévue à partir de 2013 mais les réflexions démarreront dès cette année, avec le lancement d'une **démarche dite « d'approche environnementale de l'urbanisme »** qui permettra de poser les bases d'un diagnostic et des orientations d'aménagement développées par la suite.

EN SAVOIR PLUS : www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr

Le futur hôtel d'agglomération dévoilé

Lors du conseil communautaire du 16 décembre dernier, les élus ont approuvé à l'unanimité le projet de construction du futur hôtel d'Agglo de la Communauté d'agglomération, près de la gare, au cœur de la ZAC Etoile Sud-Ouest.



Le projet

Annemasse Agglo construira un premier bâtiment de 5 étages complété d'un attique, ainsi qu'un bâtiment accolé s'élevant sur deux niveaux, destiné à la future salle du conseil communautaire. Par ailleurs, la communauté d'agglomération achètera deux niveaux supplémentaires au sein d'un troisième bâtiment attenant, construit par la SEDHS* et dont les autres étages seront commercialisés par l'une de ses filiales, URBISED. Les trois immeubles présenteront les mêmes caractéristiques architecturales. Grâce à cette opération, Annemasse Agglo devient ainsi propriétaire de 5 196 m².

Les objectifs d'un rassemblement

Ce projet, datant d'une dizaine d'années, arrive à un moment clé, peu de temps après la création en 2008 de la communauté d'agglomération regroupant 12 communes**. Aujourd'hui, les services d'Annemasse Agglo sont dis-

persés sur huit sites, de part et d'autre du territoire, sans compter les sites dits « techniques ». Les objectifs d'un rassemblement sont donc multiples : rationaliser l'organisation des services, optimiser les coûts liés à la téléphonie, aux déplacements, aux liaisons informatiques externes, et surtout proposer un accueil de qualité du public.

Le cadre d'implantation

C'est au cœur de la ZAC Etoile Sud-Ouest et du projet « Etoile Annemasse Genève » qu'Annemasse Agglo a choisi d'implanter son futur siège. Il s'agit du premier symbole concret d'un quartier stratégique à l'échelle transfrontalière. L'entrée principale sera située avenue Emile Zola.

La construction

La construction des fondations ainsi que des parkings souterrains est sous la maîtrise d'ouvrage de la SEDHS.

Cette phase est bientôt terminée.

Les travaux en surface, commandités par Annemasse Agglo, devraient commencer avant l'été 2010 pour une livraison des bâtiments vers la fin de l'année 2011.

Suite à un concours d'architectes, c'est l'équipe lyonnaise de Babylone Avenue et de l'Annemassien Edmond Déturche qui a été retenue pour réaliser ce projet. Placé sous le signe du développement durable, l'édifice bénéficiera de nombreuses caractéristiques HQE « haute qualité environnementale » qui en feront un modèle en la matière.

Le coût prévisionnel du projet est de 13 957 922 € TTC.

*SEDHS : Société d'Équipement de Haute-Savoie

**12 communes : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand.

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Nouveau site internet : www.annemasse-agglo.fr

Lors de ses vœux 2010, la Communauté d'agglomération a présenté en avant-première son nouveau site internet, relooké et à la navigation simplifiée.

Plus d'interactivité, de vidéos, d'animations, Annemasse Agglo a souhaité moderniser son site en intégrant toutes les dernières fonctionnalités d'Internet, ceci pour répondre aux nouvelles attentes des internautes désireux de bénéficier d'une information en continu, rapide et efficace. Le nouveau site se veut **plus « pédagogique »** pour une meilleure connaissance des

compétences et du fonctionnement de l'institution. **Une refonte complète** des rubriques et de la navigation permet aux internautes de découvrir tous les services qu'offre Annemasse Agglo en un seul clic. Ils sont guidés, dès la première page, selon qu'ils soient habitant, membre d'une association, ou entrepreneur. Pour rester connecté à l'Agglo, le visiteur peut également s'abonner à des

flux RSS ou à la newsletter. A noter que ce nouveau site a été créé à partir du logiciel libre typo 3 et utilise la technologie Googlemap pour la cartographie (situation des points d'apport volontaire, des déchetteries ou des zones d'activités). Ce site internet est adapté pour les **malvoyants**, ceci marquant la volonté forte d'Annemasse Agglo de rendre l'information accessible à tous.





Les cultures urbaines en fête au cœur de la ville

La seconde édition d'URBAN MASS' se déroule de nouveau dans le centre-ville, samedi 15 mai.

Ce jeune festival accueillera les différents arts de rue : spectacles de danse hip-hop, concert rap, slam, démonstrations de skate, tournoi de street basket, battle de graff et beaucoup d'autres surprises...

Le samedi 15 mai de 14h à 20h, le public pourra donc déambuler librement de site en site (place de de l'Hôtel de Ville, passage Jean Moulin, passage Bleu, MJC Centre) et découvrir ainsi les différentes performances et prestations des jeunes artistes annemassiens.

Des artistes, qui, pour beaucoup d'entre eux auront travaillé toute l'année dans le

cadre de stages et d'ateliers proposés par les différentes structures partenaires du projet.

A noter que cette année, un projet d'échange transfrontalier, « Passe la douane » permettra à des artistes et des structures sociales et culturelles de Suisse voisine de s'intégrer au festival URBAN MASS' ainsi qu'à sa préparation. Espérons que le public et le soleil seront au rendez-vous de cette nouvelle édition.

EN SAVOIR PLUS : MJC Sud Centre Social
2 place Jean Jaurès 04 50 37 74 10
rozenn.poder.mjcsud@orange.fr
FBI Prod 04 50 79 57 12 - contac@fbiprod.com

Devenez bénévole pour le festival Musical'été 2010

La Ville et le Comité des fêtes recrutent des bénévoles pour le festival des musiques du monde, **du 2 juillet au 27 août**. Tous les vendredis de l'été, le parc de la Fantasia accueillera dans son superbe écrin des concerts et un village « festif » (artisanat, petite restauration...) aux couleurs du monde !

La Ville recherche des personnes majeures, **motivées pour « donner un coup de main »** à l'organisation du festival. Si vous êtes intéressés, merci de contacter :

Jacqueline GRIGNON
Association France Bénévolat
06 76 17 64 68
francebenevolatannemasse@gmail.com

La Ville recherche des groupes pour la Fête de la musique

Vous êtes musiciens et vous souhaitez participer (gratuitement) à cette édition 2010 qui se déroulera le **lundi 21 juin**, merci de contacter le service Événementiel **au plus tard le 15 mars**.

Cette année, la Ville souhaite mettre en place une scène dédiée à **la variété française (en priorité) et internationale !**

Alors n'hésitez plus !

Service Événementiel/MLK
rue du docteur Baud
04 50 87 12 83
dg@mairie-annemasse.fr

Inscriptions Scolaires 2010-2011

Les inscriptions scolaires pour l'année 2010-2011 débutent dès à présent.

Pour les enfants nés en 2007 qui entrent en maternelle en septembre 2010, les inscriptions ont lieu **jusqu'au 5 mars**.

Pour ceux entrant en CP, les inscriptions auront lieu **du 8 mars au 30 avril**.

Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents domiciliés à Annemasse sont donc invités à se présenter au service Scolaire situé au Centre Technique Municipal - 8, avenue Florissant, munis :

- d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- d'un livret de famille ou de l'acte de naissance.

Service Scolaire et Périscolaire
04 50 95 07 33

Stage sportif pour les vacances de printemps

Le service des sports organise un stage multisports sur 5 jours durant les vacances de printemps. Les inscriptions ont lieu **à partir du 22 mars 2010**.

Service des Sports, Maison des sports, 14 avenue Henri Barbusse, **04 50 84 59 10**
service.sports@mairie-annemasse.fr

Cérémonie pour les jeunes citoyens

Le samedi **17 avril**, le maire recevra les jeunes citoyens qui ont été inscrits cette année sur les listes électorales communales. Il leur remettra leur « **livret du Jeune citoyen** », puisqu'ils auront déjà reçu leurs cartes électorales pour pouvoir participer aux élections régionales des 14 et 21 mars. Lors de cette cérémonie d'accueil, les jeunes invités pourront aborder avec les élus annemassiens les thèmes liés à la citoyenneté, aux droits et devoirs, à l'importance du vote et de leur participation à la vie de la cité. Cette cérémonie sera organisée **au complexe Martin Luther King** (à partir de 11 h, en salle des conférences).

Bons vacances

Pour favoriser le départ en vacances des jeunes annemassiens et leur faciliter l'accès aux activités de loisirs durant l'été, un dispositif d'aide financière est mis en place. Les Bons Vacances sont destinés à **faciliter les départs en camps ou en séjours des jeunes de 6-17 ans**. Cette aide varie entre 7,70 €/jour et 10,80 €/jour et concerne un séjour de 5 jours minimum avec l'un des organismes conventionnés par la Ville (liste disponible au service Périscolaire et sur le site internet de la Ville). Elle est délivrée au service Périscolaire **du 26 avril au 31 août 2010**, sur présentation d'une confirmation d'inscription à un séjour et d'un justificatif de domicile.

Service Périscolaire - Centre Technique Municipal - 8, avenue Florissant
04 50 95 07 35 - dg@mairie-annemasse.fr

Rendez-vous au carnaval

Après un festival Bonjour l'hiver très réussi, voici venir le carnaval, organisé par le Comité des fêtes, qui salue la fin de cet hiver particulièrement rigoureux. Samedi 27 mars, dès 13h30, c'est à nouveau la fête pour les petits et grands avec de belles animations place de l'Hôtel de ville : clowns, maquilleuses pour enfants et atelier de confection de masques. Des groupes de musique de rue et des groupes costumés seront présents pour animer la place et la ville.

Le dimanche 28 mars, rendez-vous à partir de 15h pour le grand carnaval avec un défilé tonitrueux de chars et de groupes costumés, au son des guggens musiques et fanfares. Grande nouveauté cette année : le bonhomme hiver sera brûlé pour saluer le retour des beaux jours !

Rencontre avec Thomas Sandoz

La bibliothèque Pierre Goy reçoit Thomas Sandoz, auteur suisse de la 16^e sélection Lettres Frontière, pour son roman « La Fanée » aux Editions G d'Encre, samedi 13 mars à 16h30.

Né en 1967, Thomas Sandoz, docteur en psychologie et épistémologue, se partage entre la vulgarisation scientifique, la politique culturelle et l'écriture sous diverses formes : essais, prose poétique, monographie, théâtre,...

Dans « La Fanée », le lecteur est happé dans la longue descente aux enfers d'une adolescente qui ne trouve pas les mots qui pourraient la sauver. Dans une langue riche et rythmée, Thomas Sandoz nous fait sentir le désespoir de la vie de cette jeune fille dans la montagne jurassienne : alcoolisme, détresse villageoise, rudesse des paysages. Heureusement les nombreuses illustrations de Catherine Louis éclairent ce roman aux tonalités sombres.

Pour en savoir plus : 04 50 95 89 09

Bibliothèque municipale Pierre Goy
4, place du clos Fleury

Un avant goût de Festimôm

L'édition 2010 de Festimôm' aura lieu à l'occasion des vacances de la Toussaint, avec pour thème « La cuisine ».

De façon à vous donner un avant goût de celle-ci, la MJC Centre vous proposera une mini édition qui aura lieu les 14 et 15 avril.



Au programme : le jardin expérimental vous proposera des ateliers interactifs sur la gastronomie, Laurent Kraif jouera « La cuisine », une aventure musico-culinaire vocale et percussive, et la Compagnie Arniphone présentera son ciné-musique « La faim des bobines » et « l'homme qui plantait des arbres ». **En savoir plus : 04 50 92 10 20**
MJC Centre / Billetterie disponible depuis début mars.

Hommage à Boris Vian

Jérôme Savary présente « Vian, une trompette au paradis » le 27 avril à Château Rouge.



Voilà déjà 50 ans que Boris Vian s'est envolé vers le paradis de la trompette (23 juin 1959) et il n'a pas pris une ride. Pour Jérôme Savary, l'homme de théâtre, « en ces temps de déprime et de sinistrose, il semble utile d'évoquer ce grand poète et provocateur qui, le temps d'une courte vie (car il se savait condamné) a bouleversé et enchanté la vie de générations d'adolescents, jeunes et vieux. »

Après avoir farouchement milité pour le jazz, Boris Vian, avec son complice Henri Salvador, a fait découvrir le rock'n'roll aux Français. Il écrivait des chansons comme d'autres sèment des perles. Plus de 500 qui vont du sarcastique au n'importe

quoi, du dadaïsme à l'émotion. Profondément antimilitariste - « l'uniforme est un avant-projet de cercueil » - il écrivit avec « Le déserteur » un chef-d'œuvre interplanétaire.

Et puis mourut, dans un fauteuil de cinéma, parce que l'adaptation de « J'irai cracher sur vos tombes » qu'on lui projetait en avant-première ne lui plaisait pas.

Des comédiens qui chantent et qui dansent, des images pleins les yeux, des gags et des numéros de magie : Jérôme Savary rend un hommage « frénétiquement musical et swinguant » à l'une des personnalités les plus inventives de la vie culturelle de l'après-guerre.

Littérature jeunesse : quoi de neuf ?

L'auteur Yvanne Chenouf revient cette année proposer deux conférences.



Chaque année, la bibliothèque municipale organise une série de conférences sur un auteur ou un thème spécifique à la littérature jeunesse.

Yvanne Chenouf, en poste à l'IUFM et à la mission pédagogique de Seine Saint-Denis, attachée à l'association française pour la lecture avait ravi les Annemassiens en 2009 par sa lecture des textes de Ponti. Elle revient cette année avec deux conférences :

Vendredi 5 mars, de 20 h à 22 h : une découverte de l'auteur-illustrateur François Place dont l'œuvre singulière tient une place de premier plan dans la production éditoriale contemporaine. Rôle de la science dans la société, rapport entre sociétés primitives et industrialisées seront abordés en s'appuyant sur les textes de

l'auteur. Ce sera une « mise en bouche » avant de rencontrer l'auteur lors de la journée professionnelle du Festival du livre Jeunesse 2010 (jeudi 27 mai)

Samedi 6 mars, de 9h30 à 12 h : à quoi servent les documentaires ?

A partir d'exemples concrets, Yvanne Chenouf montrera comment les allers-retours entre réel et imaginaire permettent à l'enfant de « penser sur la pensée, d'être plus performant dans sa parole, son pouvoir d'expression ».

Entrée libre sans inscription

Lieu de la conférence : école élémentaire des Hutins, 12 rue de l'Annexion.

EN SAVOIR PLUS : bibliothèque municipale Pierre Goy

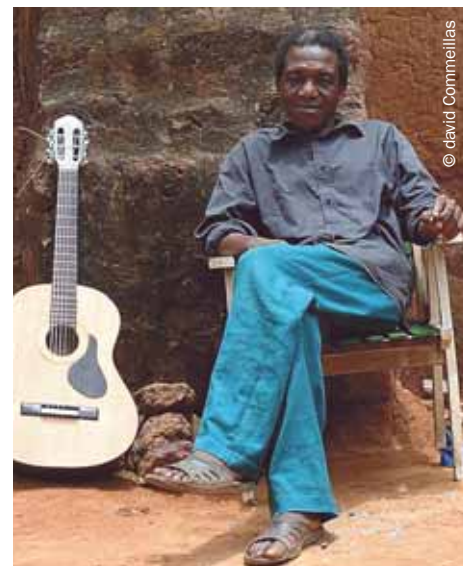
4 place du Clos Fleury - 04 50 95 89 09
bibjeunesse@annemasse.fr

Le folk blues africain de Victor Démé

Les échanges musicaux se poursuivent entre Annemasse et Orodara au Burkina Faso. Prochain rendez-vous avec le concert de Victor Démé, jeudi 11 mars à 20h30, à Château Rouge.

Dans le cadre des relations de coopération entre Annemasse et Orodara, une délégation composée de Toufo et Bertrand Blessing, artistes annemassiens accompagnés de Jean-François Ouvrard (chargé des musiques actuelles à Château Rouge) s'est rendue au Burkina Faso au mois de décembre, dans le cadre de Sya Ben, rencontres artistiques de Bobo-Dioulasso. C'est ainsi que les deux musiciens ont pu se produire à Orodara le 27 décembre dernier. Toujours en lien avec le Burkina

Faso, Victor Démé, chanteur burkinabé originaire de Bobo-Dioulasso est en résidence à Château Rouge du 1^{er} au 6 mars et donne un concert le jeudi 11 mars, dans la grande salle. Après trente-cinq ans de carrière sur les scènes des maquis de Bobo-Dioulasso, de Ouagadougou ou d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, Victor Démé a brassé les influences et approfondi son chant qui oscille avec un incomparable charme, entre blues renversant, résonances latines et traditionnel mandingue.



© david Commellias

Il raconte les femmes africaines sur un folk blues africain, appelle à la tolérance, la solidarité et la beauté avant de conclure sur deux morceaux traditionnels. **Les associations du Collectif « Annemasse, Solidarité Internationale » s'associeront à cet événement et proposeront ce soir-là différentes animations : stands, expositions...**

EN SAVOIR PLUS : www.chateau-rouge.net



Retour sur 1860 et l'histoire de l'Annexion à Annemasse

Que peut-on espérer trouver sur l'Annexion à Annemasse ?

Le point avec les Archives municipales alors que la Haute-Savoie s'apprête à fêter les 150 ans de son rattachement à la France.

« Les habitants du Duché accompagnèrent, bien plutôt qu'ils ne suscitérent, des décisions prises en dehors d'eux ». Sur l'évènement politique de 1860, les archives communales n'offrent que la liste électorale. Le procès-verbal du plébiscite, conservé aux Archives départementales de la Haute-Savoie permet de connaître les résultats : 293 Annemassiens se rendent aux urnes sur 315 électeurs inscrits. A la question « **La Savoie veut-elle être réunie à la France** », **292 se prononcent pour et un seul vote Non !**

Le terme retenu dans la version française du Traité de Turin du 24 mars 1860 est celui de « réunion » plus que « cession ». Il est employé indifféremment avec celui d'« annexion », qui est le terme officiel de droit international et domine plus spécialement depuis la célébration du Cinquantenaire (1910). La commémoration de 1960 préférera celui de « rattachement » peu usité auparavant. Néanmoins, com-

ment l'Annexion a-t-elle été vécue par l'administration communale ? Au début, il n'est nullement fait allusion au fait que la Savoie change de « propriétaire ». Aucune délibération du conseil municipal ne l'entérine. Au fil des délibérations, l'évènement devient perceptible : on passe de conseil communal à conseil municipal, de syndic à maire, de routes provinciales à départementales ou impériales. On délibère sur les nouveaux échelons administratifs, sur le nom du département (Mont-Blanc ou Haute-Savoie) sur l'achat de la nouvelle réglementation française.

En 1861, dans le cadre des revues générales effectuées par le sous-préfet Faton de Favernay, **Annemasse adresse une requête sur ses besoins les plus urgents :** « *l'église tombe littéralement en ruine, son presbytère est délabré, M. le curé ne peut plus l'habiter, la maison des sœurs [de St-Joseph] qui font l'école des filles est dépourvue de volets, n'a pas d'eau et manque*

d'un puits. Celle des frères (de la Doctrine chrétienne) manque de clôture. La commune n'a point d'eau que celle de ses puits et aurait besoin d'amener dans son sein les eaux recueillies dans les coteaux plus élevés. Ses rues sont étroites, d'un parcours difficile, dangereux ; elles ne sont point pavées. (La ville) n'a pas le moyen d'établir deux ou trois réverbères... ».

Annemasse demande à bénéficier des financements impériaux, notamment une partie des 400 000 francs accordés aux communes. Divers travaux vont être engagés (gare, école, églises). Avec 1860, le développement économique d'Annemasse est en marche.

La Ville présente du **1^{er} au 30 avril** dans le hall de l'Hôtel de Ville, l'**exposition** signée par le CAUE 74 « **De la ville sarde au territoire transfrontalier** ». Des visites commentées gratuites sont proposées par les Archives municipales les vendredis 9 et 30 avril. Tél. **04 50 95 07 00**.

Expos Concerts Théâtre D
Rencontre Sports Photos
Danse Cirque Théâtre
Rencontre Loisirs Photo
Théâtre Théâtre D
Photos Conférences Dan
Rencontre Infos Photos Co
sports Jeune public Sports

Mars Avril



VICTOR
DEME

© Raphaël KANN

© David COMMELLAR



LE MERCREDI JUSQU' AU 10 MARS

SORTIE DE SKI ALPIN

11h30 à 17h30

CENTRE DE LOISIRS

Enfants de 6 à 12 ans - Tous niveaux
Passage de test avec Ecole de Ski
Française (E.S.F.). Sortie patinoire en
cas d'intempéries. Equipement
obligatoire : skis, bâtons, chaussures,
combinaison, lunettes, crème.

Sur inscription - MJC SUD

MJC Sud Centre social

LE JEUDI JUSQU'A FIN AVRIL CROC'BIEN-ETRE

13h30 à 16h30

Un temps d'échanges et de
rencontres pour se sentir bien :
et dans son assiette
et dans son corps !

MJC Sud Centre social

JUSQU'AU 20 MARS EXPOSITION ROUGERIE

Coup de chapeau à un éditeur :

« Rougerie », à l'occasion
du printemps des poètes.

**Bibliothèque Municipale
Pierre Goy**

3 MARS " SUR LA CORDE RAIDE "

14h30

Par la Compagnie Thé'Art & Co
Spectacle jeune public - MJC SUD
Esmé a 6 ans. Tous les ans, à la fin
de l'été, elle vient séjourner chez
ses grands-parents. Tous les ans,
certaines choses demeurent
et d'autres changent. Jusqu'au jour,
où à la fin d'un été, Esmé se
demande : où est Mamie Queenie ?
4€ (gratuit pour le parent
accompagnateur)

Auditorium

3 ET 6 MARS " COURT MIRACLES "

Mercredi - 14h30

Samedi - 19h30

Compagnie le Boustrophédon
Marionnettes

A voir en famille à partir de 7 ans
04 50 43 24 24

Château Rouge

PT 17€ / TR 14€ /- 20 ans 10€

DU 3 AU 13 ET DU 15 AU 31 MARS

ATELIER / EXPOSITION

" LA FABRIQUE DE LA PAIX "

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES

Première quinzaine : Maison des
Sports

Deuxième quinzaine : Centre aéré
de la Bergue

Dans le cadre des semaines de
lutte contre le racisme

et les discriminations, la FOL
(Fédération des Œuvres Laïques)

et le Centre aéré « la Bergue »
organisent une exposition
interactive et ludique sur la paix,

les conflits, les préjugés
et la diversité. Cette exposition

est destinée aux parents
accompagnés de leurs enfants.

Centre aéré de la Bergue

4 MARS

LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE LE PRINTEMPS DES POÈTES

14h30 et 19h

Rencontre avec Olivier Rougerie qui
racontera l'histoire de cette
petite maison d'édition ainsi que
sa manière de travailler. Il lira
des extraits d'auteurs publiés chez
lui tels que Jean L'Anselme,
Pierre Albert-Birot, Jean-Vincent
Verdonnet.

**Bibliothèque Municipale
Pierre Goy**

4 AU 6 MARS

SALON DES TRANSFRONTALIERS

Ville d'Annemasse invitée d'honneur
PUBLIPRINT DAUPHINÉ

04 50 92 52 52

Complexe Martin Luther King

5 MARS

"UNE FEMME SEULE"

20h

Théâtre

MJC SUD

Compagnie les Montures du temps
Dans le cadre de la journée
internationale du droit des femmes

Auditorium

5 AU 6 MARS CONFÉRENCES

D'YVANNE CHENOUF

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PIERRE GOY

Vendredi - 20h

Conférence sur l'œuvre de François
Place, auteur et illustrateur jeunesse

Samedi - 9h30

Conférence sur les documentaires
jeunesse - Intervenante AFL

(Association française pour la lecture)

Groupe scolaire les Hutins

12, rue de l'Annexion

6 MARS

OAI STAR / MAP

20h30

Electrique rock / rap chanson

Château Rouge

PT 17€ / TR 14€

ATELIERS PARENTS/ENFANTS

9h à 11h15

Pour les enfants de 2 à 4 ans

Animés par Isabelle Gorioux

MJC Centre

JOURNÉE PORTES OUVERTES PISCICULTURE DU BROUZZ

ASSOCIATION DE PÊCHE DU

CHABLAIS-GÉNEVOIS

Production de truites destinées aux

lacs d'une partie du département

04 50 71 17 79

aappmacg@wanadoo.fr

Rue du Brouzz

6 ET 7 MARS

STAGE INITIATION AU CONTE

Samedi 10h à 17h

Dimanche 10h à 16h

Avec Lorette Anderson

MJC Centre

T. 75€

9 ET 10 MARS

ASSEZ DE POÉSIE LE TROUPEAU

Mardi - 19h30

Mercredi - 20h30

Théâtre - Texte et mise en scène de
Claire Rengade

Château Rouge

PT 17€ / TR 14€ /- 20 ans 10€

10 MARS INFOS DU MOIS

20h30

Conférence

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Débat de Louis Caul-Futy

MJC Sud Centre social

Salle MC Solaar

11 MARS

RENCONTRE

SUR LA PARENTALITÉ

PUNITIONS/SANCTIONS/

RÉCOMPENSES

18h30

Quelle est la différence entre une
sanction et une punition ?

Comment être juste ? A quoi
servent les limites ?

Poser des règles... Pourquoi est-ce
si difficile de les poser...

Animée par Denise Dulliuand,
psychothérapeute et formatrice à
l'École des Parents

MJC Romagny

Entrée libre

VICTOR DEME

20h30

Musique du monde /Burkina Faso

Château Rouge

PT 17€ / TR 14€ /- 20 ans 10€

12 MARS

WILLIAM SCHELLER PIANO SOLO

20h30

Chanson

Château Rouge

PT 32€ / TR 28€

12 ET 13 MARS

PORTES OUVERTES EBAG

Vendredi - 17h 19h

Samedi - 10h 19h

Journée portes ouvertes des classes
et module préparatoire : travaux
des élèves, information sur la filière

artistique, discussion avec
les élèves et les enseignants

École des Beaux-Arts du

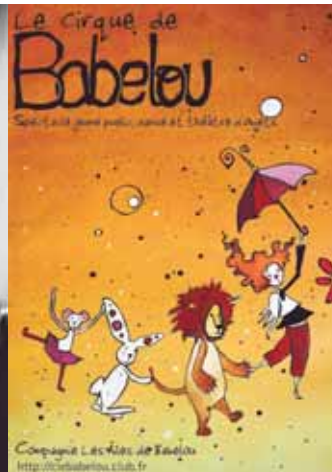
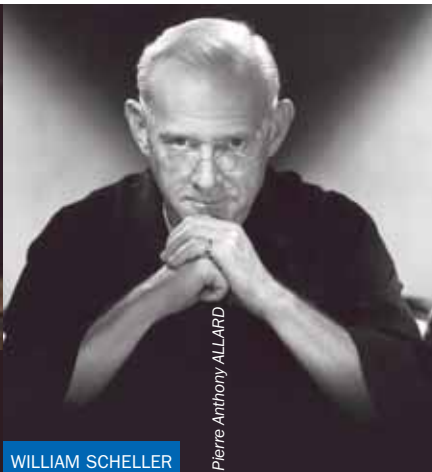
Genevois

26 rue des Glières

04 50 37 21 89

ebag@annemasse-agglo.fr

Entrée libre



**12 MARS
AU 21 MAI**
STORIE
RACCONTATE
A META

Exposition
de Aldo
Mozzini

**Du mardi au samedi
de 14h à 18h30**

Entrée libre

Révéler la discrète et formelle poésie des matériaux de notre banal quotidien est au cœur du travail d'Aldo Mozzini. Son œuvre - qu'il s'agisse d'objets, d'installations, de photographies ou de vidéos - traite très souvent de situations urbaines ou de thématiques liées à l'aménagement urbain, parfois même jusqu'à la caricature ou l'exagération. Pour sa première exposition personnelle en France, le Tessinois Aldo Mozzini proposera de nombreuses nouvelles créations spécifiquement réalisées pour la Villa du Parc.

**Villa du Parc
Centre d'Art Contemporain**

13 MARS
ANIMATION JEUX EN FAMILLE

14h à 17h30

Entrée libre

MJC Sud Centre social

**RENCONTRE AVEC UN AUTEUR
16h30**

Thomas Sandoz
Auteur Lettres Frontière
**Bibliothèque Municipale
Pierre Goy**

**ATELIERS DE DANSE
PARENTS/ENFANTS**

10h et 10h45

Pour les enfants de 2 à 4 ans
Animés par la Compagnie les Ailes
de Babelou
MJC Centre

STAGE IMAGES ET CINÉMA

14h à 18h

"Cinéastes et musiciens"
animé par Michelle Lannuzel
MJC CENTRE
Ciné Actuel

**STAGE GESTION DU STRESS
PAR LE RIRE ET LA RELAXATION**

15h à 17h

Animé par Régine Thevenier
MJC Centre

**FESTIPLUS
« LE CIRQUE DE BABELOU »**

16h30

Pour les enfants de 6 mois à 5 ans
Spectacle de la Compagnie
Les Ailes de Babelou
MJC Centre
4,50 €

14 ET 21 MARS
ÉLECTIONS RÉGIONALES

8h à 18h

Mairie

17 MARS
RENCONTRE AUTOUR
D'UN LIVRE

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE
Rencontre informelle et conviviale
entre passionnés de
lecture/discussion autour d'un livre.
Chez Françoise Surette
2 rue du Rhône
09 62 03 95 32

17 ET 24 MARS
JARDIN PEINT

14h30

Danse / Compagnie TPO
A voir en famille à partir de 4 ans
Château Rouge
PT 11€ / TR 9€ / - 20 ans 7€

18 MARS
AUDITION DE PERCUSSION ET
BATTERIE-TABLAS

18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Classes de Jean-Marie Paraire et
Maximilien Dazas
Auditorium

19 MARS
CUISINE DU MONDE
L'AFRIQUE

12h

Repas proposé par le groupe
interculturel Arc-en-ciel et la Tortue
Renseignements et inscriptions :
MJC Sud Centre Social
12 €

MADAME MOUSTACHE
20h30

Country / rock
Château Rouge
7€

AUDITION DE DJEMBE
18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Classes de Khalid Idhakoum
Auditorium

18, 19 ET 20 MARS
BOURSE AUX VÊTEMENTS

Avec l'équipe Entr'Aide
Dépôt : jeudi 18 mars
Ventes : vendredi 19 et samedi 20
MJC SUD Centre Social

19 AU 21 MARS
SALON DES VINS

Mardi au samedi : 14h à 18h30
FÉDÉRATION DES VIGNERONS
DE BOURGOGNE ET DU JURA
03 85 27 91 03
Complexe Martin Luther King

20 MARS
BALLET DE LORRAINE

20h30
Danse
Château Rouge
PT 21 € / TR 18 € / -20 ans 13 €

STAGE MIEUX ÊTRE
9h à 13h

« Relaxation par le toucher :
mobilisations, balancements,
étirements doux » animé par
Isabelle Gorioux
MJC Centre

**ATELIER CRÉATIF
« LES PETITES MAINS »**

10h à 12h

Pour les enfants de 3 à 5 ans
accompagnés d'un parent
MJC Centre

24 MARS
A TRAVERS LE MIROIR

20h30

Electroacoustique
Dans le cadre du festival Archipel
Château Rouge
PT 17€/TR 14€/-20 ans 10€

« LA VIOLENCE »

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE
Atelier philosophique de Jocelyne
Decompoix - professeur de philosophie
La violence est-elle l'échec de
la relation et du partage ?
Provient-elle de l'incapacité à
mettre des mots sur notre
ressenti et nos expériences ?
Complexe Martin Luther King
Salle municipale

**FESTIVAL ARCHIPEL
« A TRAVERS LE MIROIR »**

20h30

Ensemble Namascae et Ensemble
de musique contemporaine de la
HEM de Lausanne. Direction William
Blank et présentation Marc Texier.
Œuvres de Pierre Boulez,
Tristan Murail et Luis Nahon.
Coproductio Château Rouge,
Association Namascae, Hem de
Lausanne, Festival Archipel,
Conservatoire de Musique et Odac.
ENSEMBLE NAMASCAE
Ensemblenamascae@hotmail.fr
www.namascae.com
Château Rouge - Salle de Concert

25 MARS
OMARA PORTUONDO

20h30

Musique du monde / Cuba
Château Rouge
PT 26€ / TR 21€ / -20ans 16€

**CONSEIL MUNICIPAL
18h30**

Salle du Conseil

Expos Concerts Théâtre
Rencontre Sports Photo
Danse Cirque Théâtre
Rencontre Loisirs Photo
Théâtre Arts Spectacle
Photos Conférences
Rencontre Infos Photo
sports Jeune public Sp

Mars Avril



THÉRÈSE
EN 1000
MORCEAUX



JARDIN
PEINT



SEMAINE
SAINTE
EN
CHŒUR

26 MARS

AUDITION DE HAUTBOIS ET DE BASSON

18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Classes de Philippe Delzant et de Marie-Claire Renisio

Auditorium

27 MARS

ATELIER PARENTS/ENFANTS

9h à 11h15

Pour les enfants de 2 à 4 ans
Animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

ANALYSE DE FILM

14h à 18h

MJC CENTRE

« La dame sans camélias » de Michelangelo Antonioni animée par Abderrhamane Bekiekh

Ciné Actuel

SOIRÉE CARNAVAL

Dès 18h30

Grand bal costumé
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
Ferme Chalut - 18 rue du 18 Août
04 50 84 02 76

Complexe Martin Luther King

27 ET 28 MARS

CARNAVAL D'ANNEMASSE

Défilés et animations

COMITÉ DES FÊTES

Ferme Chalut - 18 rue du 18 Août
04 50 38 85 25

Centre Ville

DU SAMEDI 27 MARS AU

LUNDI 5 AVRIL

FÊTE FORAINE

Place Clemenceau

29 MARS AU 10 AVRIL

EXPOSITION « CASSEURS DE PUB »

Heures d'ouverture de la bibliothèque
Promouvoir la création graphique et artistique basée sur la critique de la société de consommation et la promotion d'alternatives.

Bibliothèque Municipale

Pierre Goy

30 MARS

AUDITION DE FLÛTE TRAVERSIÈRE ET ATELIER JAZZ

18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Classes et atelier de Manuel Casel

Auditorium

31 MARS

EST-CE LA FIN DES IDÉOLOGIES ?

20h

Conférence - débat de Louis Caul-Futy, président d'honneur des Universités populaires Savoie Mont-Blanc et président du Comité régional des Universités populaires. Depuis un certain nombre d'années, nous constatons une régression des grands courants de pensée, une dégradation des fondements religieux, le brouillage des courants politiques par l'évolution des partis. Quelles sont les causes, les raisons de cette régression ?

Y a-t-il un risque de voir disparaître les idéologies et si oui, par quoi seraient-elles remplacées ? Ou au contraire, y a-t-il des possibilités, des chances de reconstruction ?

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Complexe Martin Luther King

Salle municipale

« THÉRÈSE EN 1000 MORCEAUX »

20h30

Théâtre / texte de Lyonel Trouillot (Haïti)

Château Rouge

TRIBUTE TO RENAUD

20h30

Chanson

Château Rouge

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL

DE LA VILLE SARDE AU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Pour le 150^e anniversaire de l'Annexion de la Savoie à la France, la Ville présente une exposition signée par le CAUE 74.

Les vendredis 9 et 30 : visites commentées et gratuites par les Archives municipales

Hall de l'Hôtel de Ville

DU 1^{ER} AU 7 AVRIL

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs événements seront proposés par la Ville
MAIRIE - 04 50 95 07 00

1^{ER} AVRIL

JOURNÉE D'INFORMATION DE RÉFLEXION SUR LES DISCRIMINATIONS DANS L'AGGLOMÉRATION ANNEMASSIENNE

9h à 17h

MJC SUD

Identifier la discrimination d'un point de vue juridique. Echanger sur les situations rencontrées par les acteurs locaux. Avec la Maison de Justice et du Droit d'Annemasse et les acteurs locaux.

Complexe Martin Luther King

SEMAINE SAINTE EN CHŒURS

20h30

Musique / Orchestre des Pays de Savoie

Château Rouge

Grande salle

PT 21€/TR 18€/ -20ans 13€

2 AVRIL

« INDISPENSABLE PAYSAN, IMPENSABLE DISPARITION »

19h

Souveraineté alimentaire et survie du monde paysan ici et ailleurs. Projection du film de Clément Fonquernie et Bruno Portier « la faim des paysans, une ruine programmée », suivie d'une conférence de Marc Dufumier, directeur, chercheur et enseignant de l'UFR « agriculture comparée et développement agricole », AgroParisTech (Institut des Sciences et industries du vivant et de l'environnement). Expositions, buvettes, stands associatifs...

ATTAC74-GENEVOIS

ARTISANS DU MONDE

COLLECTIF ANNEMASSE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Contact Isabelle Verlade

isabelle.verlade@wanadoo.fr

Complexe Martin Luther King

Salle des conférences

3 AVRIL

SORTIE FAMILIALE

MJC Sud

6 AVRIL

CONNAISSANCE DU MONDE MALTE - SICILE - SARDAIGNE

14h30 et 20h30

Histoires d'îles
CONNAISSANCE DU MONDE
04 50 37 06 72
Projection d'un film documentaire par Franck Courtade

Auditorium

7 AVRIL

LA MAISON

14h30

Danse / Compagnie Pernette
A voir en famille à partir de 5 ans
Château Rouge
PT 11€/TR 9€/ -20 ans 7€

« ASTERIA »

14h30

MJC SUD

Spectacle jeune public 4-12 ans
Compagnie Deblok Manivelle
Sur la planète Astéria, planète de toutes les poésies, vivent les jumelles Elouna et Soléa. Tim, un bon terrien, rencontre Elouna, descendue sur Terre pour guérir Soléa tombée subitement malade. Il nous raconte son aventure. Poésie, rire, chanson, musique, mime, théâtre.

Durée 45 minutes - Sur inscription

Auditorium

T 4 € (gratuit pour le parent accompagnateur)

Abonnement 25 € (7 séances)

10 AVRIL

LOTO

14h - 5 € les 3 cartons

MJC Sud Centre social

12 AU 24 AVRIL

LES VACANCES A LA MJC SUD !

Animations de proximité (6-11 ans)
Centre de loisirs (5-12 ans), Club des 11-13 ans, Espace jeunes (13-17 ans), Point info (jeunesse, Famille, Discriminations)

MJC Sud Centre social



VIAN

DIALOGUE

COMA
IDYLLIQUE

© Lucie DUFRANC

14 ET 15 AVRIL FESTIMOM' MINI ÉDITION

Mercredi matin et après-midi
Spectacle « La cuisine » de Laurent Kraif

Jeudi matin et après-midi

Ateliers animés par le Jardin
Expérimental

MJC Centre

17 AU 24 AVRIL SÉJOUR FAMILIAL

MJC SUD CENTRE SOCIAL
Pour les habitants des quartiers Sud
A Métabief - Jura

24 AVRIL STAGE MIEUX ÊTRE

9h à 13h
« Gestion du stress : être plus zen »
Animé par Isabelle Gorioux
MJC Centre

STAGE GESTION DU STRESS PAR LE RIRE ET LA RELAXATION

15h à 17h
Animé par Régine Thevenier
MJC Centre

25 AVRIL 65^e JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Mairie - 04 50 95 07 00

27 AVRIL VIAN - UNE TROMPINETTE AU PARADIS

20h30
Théâtre musical / Jérôme Savary
Château Rouge
PT 32€/TR 28€/ -20 ans 24€

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

10h à 17h
Au profit de l'égalité des chances
afin de permettre aux
entreprises volontaires d'être
présentes dans un même
espace public pour proposer
des offres concrètes aux personnes
en recherche d'emploi.
Complexe Martin Luther King

28 AVRIL DIALOGUES

19h30
Soliste Marc Pantillon (piano).
Direction et présentation Wil-
liam Blank. Œuvres de Michael
Jarrell, Xavier Dayer, Misha
Käser, Bettina Skrzypczak,
William Blank. Coproduction,
Château Rouge, Association
Namascae, Conservatoire de
Musique et Odac.
ENSEMBLE NAMASCAE
Ensembleamascae@hotmail.fr
www.namascae.com
Billetterie Château Rouge
Auditorium

29 AVRIL CONSEIL MUNICIPAL

18h30
Salle du Conseil

30 AVRIL COMA IDYLLIQUE

19h 30
Cirque / Compagnie Hors piste
En famille à partir de 7 ans
Château Rouge
PT 17€/TR 14€/ -20 ans 10€

« DÉFILE D'EXPRESSIONS » UNE AUTRE MODE EST POSSIBLE

MJC SUD CENTRE SOCIAL
Expositions, ateliers, rencontres...
Les artistes locaux utilisent
différentes formes d'expression
pour parler des discriminations.
Un défilé de mode, proposé,
organisé et présenté par des élèves
du lycée Jeanne Antide, en
partenariat avec l'association
Emmaüs, clôturera cette après-midi.
Complexe Martin Luther King
Entrée libre

PT : Plein Tarif / TR : Tarif réduit

RETROUVEZ L'AGENDA SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr

Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda : nadia.zeghoud@mairie-annemasse.fr
dg@mairie-annemasse.fr

6 MAI JOURNÉE MONDIALE DU COMMERCE ÉQUITABLE

De 11h à 17h
Promotion du Commerce
Équitable / Commerce
de Proximité : dégustation,
information, animations.
Jeu concours dans les
commerces de proximité
durant la quinzaine du
commerce équitable.
ASSOCIATION ATB/IPAC

5 rue du Buet - 04 50 38 89 48
pierre.kakpo@wanadoo.fr
www.atb-france.org
Place de l'Hôtel de Ville

7 ET 8 MAI SALON ACCES

10h à 18h
Annemasse Carrefour du Commerce
équitable de l'économie et solidarité

Nombreux stands, conférences,
tables rondes et témoignages sur
le commerce équitable, la
solidarité internationale et sur
les dispositifs relatifs à
l'économie sociale solidaire et
équitable (création d'entreprises,
formation et outils d'insertion
en économie sociale, solidaire et
équitable, portage salarial...
Invitée d'honneur 2010 : chambre
de l'économie sociale et solidaire
de Genève (APRES-GE)

Samedi 8 dès 20h

Soirée africaine
avec repas et animation de 20h
à 2h du matin
ASSOCIATION ATB/IPAC
5 rue du Buet - Annemasse
04 50 38 89 48
pierre.kakpo@wanadoo.fr
www.atb-france.org
Complexe Martin Luther King

Bibliothèque municipale Pierre Goy

4, place du Clos Fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
bibasse@mairie-annemasse.fr

Château Rouge

1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique

04 50 84 23 20
7 rue des Savoie 74100 Annemasse
conservatoire@mairie-annemasse.fr

Maison des sports

30, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE
04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

MJC Centre et Ciné Actuel

3 rue du 8 mai
74100 Annemasse
04 50 92 10 20
www.mjc-annemasse.org

MJC Romagny

Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagy.org

MJC Sud Centre social

2, place Jean Jaurès
B.P 265
74106 ANNEMASSE CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

Université populaire

Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boite 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

Villa du Parc Centre d'art contemporain

12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.com

Liste « Annemasse ensemble »

Le respect de la parole donnée

La majorité municipale a voulu ouvrir certaines de ses délégations aux élus de l'opposition. C'est une volonté politique et non une obligation. Cette volonté d'ouverture s'est concrétisée pour les élus de l'opposition par l'acceptation en Conseil Municipal d'un pacte politique à l'issue duquel ils ont accepté de siéger - notamment à Annemasse Agglo - dans la délégation annemassienne à condition que leurs prises de décisions soient à l'image de celles de la ville.

Malgré cet engagement, un conseiller municipal d'opposition, M. Louis Mermet s'est présenté lors d'une séance du conseil communautaire d'Annemasse Agglo à l'élection d'une représentation (celle d'un syndicat mixte : l'ARC) contre un adjoint de la majorité, M. Michel Boucher, pourtant candidat présenté par le bureau communautaire.

Par cet acte, M. Mermet a renié son engagement perdant ainsi la confiance qui lui avait été accordée par la majorité, de pouvoir représenter les Annemassiens sans arrière

pensée personnelle ou électorale. Au contraire, en créant de toute pièce un incident politique, son acte a fragilisé la position de la ville d'Annemasse. Pour nous, l'intérêt général des Annemassiens passe avant les querelles politiques et le respect de l'engagement donné, est un élément essentiel du débat démocratique.

Si l'opposition ne prend pas ses responsabilités, Annemasse et son agglo risquent d'être divisées lorsque ses représentants siégeront à l'ARC, créé justement pour parler d'une seule voix avec Genève.

Ce comportement a d'ailleurs été regretté unanimement par le Bureau communautaire au sein duquel sont présents les douze maires de l'agglomération.

Par ailleurs M. Mermet, lors de ce même conseil communautaire, s'est présenté, en militant UMP, au nom des 47 % d'Annemassiens qui n'ont pas voté pour la majorité. Etonnant ! Ce score est l'addition des voix obtenues par les deux listes d'opposition.

Est-ce respectueux du vote des électeurs annemassiens ? Il est vrai que cet élu a

migré de la liste de M. Benoist vers celle de M. Vigny en cours de mandat. N'y aurait-il plus qu'une seule opposition à Annemasse ? A lire les tribunes libres, on en doute. Alors curieuse manière d'agir pour tous ceux qui, à longueur de déclarations, veulent donner des leçons d'honnêteté politique.

Les Annemassiens n'attendent pas ce type de débat. Ils veulent que l'on parle de leurs problèmes, qu'on les écoute, et qu'avec eux on trouve les solutions concrètes à leurs difficultés. Ils veulent une ville rassemblée, unie, capable, au-delà des différences, de parler d'une seule voix et de se faire entendre de tous nos partenaires. C'est ce que nous appelons le vivre ensemble.

Pour les Annemassiens, pour la clarté de nos débats en conseil municipal et en commissions, nous faisons le vœu de privilégier le débat politique aux querelles politiques, seul garant de la volonté politique d'œuvrer au bien être de l'ensemble de la population.

CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa Mémoire

Ils ont été maires d'Annemasse Léon GUERSILLON



De 1953 à 1959

Léon Guersillon naît le 10 avril 1898 à Le Cateau dans le Nord. Contraint de quitter cette région durant la Première guerre mondiale, ancien combattant 14-18, il s'installe à Annemasse à la fin des années 1920. D'abord comptable, il se charge ensuite comme directeur commercial et industriel, de lancer et développer l'entreprise d'horlogerie Huma Watch. De nouveau mobilisé en 1939, il entre en 1941 dans la Résistance et contribue à faire passer la frontière suisse à bon nombre de personnes. Son dévouement lui vaut par la suite de recevoir la Médaille de la France libérée, celle des Déportés et Internés, la Croix de la Libération et les Palmes Académiques. « **Son sens du civisme et sa volonté de servir** » lui ouvrent l'accès au conseil mu-

nicipal, où il siège dès août 1944 comme conseiller jusqu'en 1953, date à laquelle il est élu maire d'Annemasse. Durant son mandat est voté un programme général d'aménagement et d'urbanisme de la ville d'Annemasse « **le plan Palanchon** » (1955) où sont établis quartier par quartier les voies à élargir, à créer, les emplacements de nouveaux édifices publics, les parcs, squares et points de verdure, les quartiers résidentiels, industriels et mixtes. Léon Guersillon entreprend la construction de l'école maternelle du centre et permet celle des premiers ensembles d'habitations à loyer modéré (H.L.M.) de Sous-Cassan et Château Rouge. On lui doit également les agrandissements de l'hôpital, du collège (deux étages supplémentaires), de la mairie le

long des rues de la Gare et du Commerce. Il favorise les souscriptions pour réédifier à Annemasse la statue de Michel Servet, démontée et fondue durant la guerre. D'un esprit sportif, il préside l'US d'Annemasse de 1942 à 1952.

Il quitte la mairie à la fin de son mandat en 1959 et meurt le 9 mars 1995 à Ambilly, à l'âge de 97 ans.



Entre 1954 et 1958, installation d'un minigolf au parc Montessuit.

« Réussir Annemasse »

Bas les masques !

2008 - campagne des municipales à Annemasse : celui qui n'était alors que candidat disait aux Annemassiens vouloir :

- être un Maire présent à 100%. La ville d'Annemasse avec ses 30 000 habitants, sa position de ville-centre d'une agglomération de + de 70 000 habitants, l'exige pour jouer son rôle.
- être opposé vigoureusement au cumul des mandats.
- être libre de toute affiliation à un parti pour se présenter en rassembleur de tous les Annemassiens.

2010 - le candidat est devenu Maire : il brigue un nouveau mandat dans le cadre des élections régionales. Il co-conduit la liste du Parti Socialiste-Haute-Savoie après avoir pris sa carte marquée de la rose rouge.

Qu'en penser ? Les ambitions personnelles seraient-elles plus fortes que l'intérêt pour notre ville ?

Nous entendons bien les justifications :

- ce serait au nom des intérêts des Annemassiens que le Maire doit d'être présent à la Région.

Faudrait-il en conclure qu'il ne pouvait pas défendre nos intérêts auprès du Président sortant PS de la Région jusqu'à présent ?

- ce serait pour préserver un équilibre démocratique : Municipalité, Agglo, Conseil Régional à gauche, Conseil Général et Parlementaires à droite.

Mais si un grand projet comme le CEVA est aujourd'hui sur les rails, c'est bien parce que tous les acteurs concernés-états français et suisse, régions transfrontalières, Maires- tous unis avec les Parlementaires de droite de notre région, ont œuvré et défendu ensemble ce projet !

Justifications ou mascarade ?

Sur le terrain, l'Opposition annemassienne est régulièrement confrontée à cette question, face à des positions bien loin des beaux principes affichés.

Décembre 2009 : un de nos camarades qui représente l'Opposition au Conseil Communautaire, se voit élire comme délégué de la ville au Syndicat de l'Arc. Une victoire pour la démocratie locale ! La réaction du maire et de certains adjoints est immédiate : menaces, réprimandes et colère. Bel exemple du souci d'équilibre démocratique et de respect !

Février 2010 : débat d'orientation budgétaire

La ville est peu endettée et le budget de fonctionnement présente un solde positif.

Le Maire nous dit que c'est le résultat d'une bonne maîtrise des dépenses liée notamment à la stabilité de la masse salariale.

Parlons-en : une bonne gestion aurait dû diminuer nettement la masse salariale par suite du transfert à Annemasse Agglo de nombreux services. Ce n'est pas le cas. Nous le disions déjà en 2009 et nous parlions de mutualisation avec l'Agglo, le Maire l'annonce enfin ! Quant au faible taux d'endettement, s'endetter tout en conservant une bonne capacité de remboursement, ça c'est le signe d'une gestion dynamique de la dette, d'une commune qui prépare son avenir ! Or les grands projets restent encore à réaliser et pour en financer certains, la ville passerait déjà des tractations secrètes avec des privés...

Solde positif 2010 : soyons justes ! Soulignons que malgré la crise, c'est bien grâce à la bonne tenue des recettes. L'Etat y a largement contribué dans le cadre du plan de relance, les fonds frontaliers sont en hausse et les Annemassiens y ont participé pleinement en payant plus d'impôts en 2009.

Venez-nous retrouver tous les 1^{ers} samedis de chaque mois, à notre permanence, en mairie, de 10h à 12h.

CONTACT : Liste " Réussir Annemasse "
contact@reussir-annemasse.fr - reussir-annemasse.blogspot.com

« Pour Annemasse »

Le cadre de vie va se dégrader

J'entends d'ici les hurlements de la majorité municipale, leurs ricanements sardoniques, leurs protestations vertueuses. Nous, jamais ! On fait couler du béton uniquement pour votre bonheur, c'est notre seul but. D'ailleurs, on le peindra en vert, on baptisera toutes les rues en mettant parc à la fin : rue du Chablais-parc, rue de la Gare-Parc, rue du Commerce-parc, etc. Mairie-parc.

Pourtant, la réalité est quelque peu différente. Il y a eu le 11 février une intéressante réunion d'information du conseil municipal sur plan local d'habitat de l'agglomération.

Il a été exposé que la région genevoise était en croissance démographique, et que l'agglomération annemassienne recevait 900 nouveaux habitants par an. Toutefois, les techniciens notaient « *Un bémol : pour les communes les plus urbaines, plus de départs que d'arrivées* ».

Et nos énarques d'arrondissement, dûment stipendiés par la majorité d'expliquer qu'il faudra trouver des moyens de les retenir, sinon cela pourrait contrarier le projet politique de gauche où tout le monde il est beau, il est gentil, il est écolo, baignant dans le lien social, l'égalité et tout, dans l'ambiance du fantastique projet de Chablais-Gare. Mais tout fout le camp, y compris les habitants.

Pas tous. Ceux qui en ont les moyens s'enfuient rapidement ailleurs. Ceux qui n'en ont pas les moyens restent. Ça déchire le rêve d'harmonie, de mixité sociale, et tutti quanti.

Comment les retenir ? On ne voit qu'une solution : celle proposée par le génial architecte Robilet-à-béton lors d'une réunion publique. Les empêcher de partir ! On hésite uniquement sur le fournisseur de barbelés. Les miradors seront construits en régie.

Sinon, il faudrait s'attaquer à la racine du mal.

- 1) Annemasse est dénuée de grâce, de goût, de qualités esthétiques.
- 2) Le simple quartier de Chablais-Gare (Parc en novlangue municipale) comptera sur deux hectares et plus de 500 logements pas moins de 1000 à 1500 habitants. Si on prend 1000 à l'hectare ça fait 100 000 par kilomètre carré. Ce qui est = à la surdensité. Annemasse avec une telle densité compterait 500 000 habitants !

La réponse est simple :

- 1) Ne pas réaliser un projet de ouf (il faut être moderne), et
 - 2) rechercher en priorité l'amélioration du cadre de vie.
- C'est ce que veulent celles et ceux qui s'apprentent à quitter l'agglomération en général, et Annemasse en particulier, et les autres, ceux qui resteront.
- C'est ce que doivent rechercher en priorité la commune, son maire et son conseil. C'est cette recherche d'un équilibre.
- C'est ce qu'ils ne font pas, préférant, jusqu'à aujourd'hui, ne mettre l'accent QUE sur la construction des logements sociaux. Il y en a 25 %. Il y en aura 33,33 % dans le futur quartier de Chablais-Gare (Parc). Ce n'est pas la recherche de l'équilibre.

Jean-Pierre Benoist
jeanpierrebenoist@gmail.com

Anne Michel
anne.michel74@gmail.com

CONTACT : Liste " Pour Annemasse " pourannemasse@gmail.com
<http://jp-benoist.fr> - <http://annemasse-avenir.over-blog.com>

Annemasse

ville internet



2010

Le label " Ville Internet " récompense les villes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens.



Démocratiser les TIC et leurs usages citoyens